

Laëtitia Saint-Paul, militaire d'active élue députée ! Pas de conseil de discipline ?

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 29 avril 2021





Voyons, si des généraux de réserve n'ont pas le droit de s'exprimer politiquement, comment une militaire d'active peut-être élue députée ... LREM ?

Extrait Wikipédia :

Laëtitia **Saint-Paul**, née **Bruneau** le 21 janvier 1981 à Chartres (Eure-et-Loir), est un officier de carrière de l'Armée de terre française et une femme politique française.

“Membre de La République en marche, elle est élue députée en 2017 dans la quatrième circonscription de Maine-et-Loire et devient ainsi le premier militaire en activité élu député depuis 1918. Membre de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, elle y officie comme coordinatrice (*whip**) pour le groupe LREM, jusqu'en septembre 2019. Depuis octobre 2019, elle est vice-présidente de l'Assemblée nationale.”

* : Dans le monde anglo-saxon, Parlementaire chargé de maintenir la cohésion de son

parti et d'assurer la discipline parmi ses membres.

.../...

Avant son élection en juin 2017 en tant que députée, elle est affectée aux Écoles de Saumur en tant qu'officier traitant à la direction des études et de la prospective (responsable numérisation de l'espace de bataille).